

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2022

MAINTIEN PROVISOIRE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE EN
MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 (N°9) - (N° 14)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 142

présenté par

M. Maudet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« et des organisations représentatives de la fonction publique hospitalière »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement demande que des organisations représentatives des travailleurs de la fonction publique hospitalière soient consultées avant d'imposer de nouvelles restrictions sanitaires. « 80 patients en attente aux urgences. Ma collègue obligée d'ausculter en enjambant un brancard. » Sylvain Palla, médecin au CHU de Limoges. L'hôpital et la capacité d'absorption des malades sont les variables d'ajustement qui déterminent si l'on doit confiner ou prendre des mesures liberticides. Moins l'hôpital peut accepter de patients, plus nos libertés sont contraintes.

Ainsi, il est essentiel que les professionnels de santé puissent juger de la pertinence des mesures puisque c'est sur eux qu'elles agissent. Surtout, il faut que les hospitaliers puissent proposer des solutions pour enrayer l'épidémie et notamment des solutions pour l'hôpital lui-même. En laissant notre système de santé s'effondrer ce Gouvernement accepte comme norme les restrictions de libertés. Ce n'est pas notre modèle, nos concitoyens méritent d'être soignés dignement, pour mener une vie plus paisible que celles que vous proposez.